

Récapitulatif des modalités d'évaluation 2023

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.	Module 1 – Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<u>Référentiel de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de situation. <u>Adaptation IFAS :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de situation d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Épreuve sur table d'une durée de 2h30 prenant en compte les modules 1 et 2. Le devoir sur table sera évalué par l'un des formateurs permanents de l'institut.
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.	Module 2 – Repérage et prévention des situations à risques	
Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3 – Évaluation de l'état clinique d'une personne	<u>Référentiel de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5. • Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2. <u>Adaptation IFAS :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de situation en milieu professionnel pour évaluation des modules 3 et 4 comprenant le contexte d'accompagnement d'une personne présentant une altération de l'état de santé physique et/ou mentale, soit stabilisée, soit en phase aiguë. Épreuve de 1h30 • Évaluation du module 5 à partir d'une pratique simulée d'une durée de 20 min en salle de travaux pratiques au sein de l'IFAS. Le jury sera composé de deux formateurs permanents. • Attestation de formation aux soins et gestes d'urgence de niveau 2
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4 – Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5 – Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et	6. Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6 – Relation et communication avec les personnes et leur entourage	<u>Référentiel de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée.

de leur entourage, des professionnels et des apprenants	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7 – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	<u>Adaptation IFAS :</u> <ul style="list-style-type: none"> Épreuve : rendu d'un dossier individuel comportant une situation relationnelle vécue en milieu professionnel en lien avec le module 6. Au cours d'un accompagnement individuel par le formateur référent, l'apprenant présentera sa situation relationnelle afin d'identifier le sujet. Le jury sera composé d'un seul formateur (ce dernier ne peut pas être le formateur référent). Une pratique simulée autour d'une situation d'accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs. Le jury sera composé de deux formateurs .
Bloc 4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 – Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associées	Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<u>Référentiel de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel. <u>Adaptation IFAS :</u> <ul style="list-style-type: none"> Épreuve de groupe à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel. Le dossier sera évalué par l'un des formateurs permanents de l'institut.
Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques	9 – Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnement en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		Module 9 – Traitement des informations
	10 – Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.	Module 10 – Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	
	11 – Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques		